

ETAT DES LIEUX - FAISABILITE



RELÈVE DE L'EXISTANT

Prise des mesures de votre construction pour une retranscription informatique propre et précis

ETUDE DE FAISABILITÉ

Définition des besoins, étude de la réglementation, des contraintes techniques.



CONCEPTION DES PLANS

ESQUISSE ET FAISABILITÉ



Les premières esquisses vont vous donner un aperçu de la faisabilité de votre projet et sont allure d'avenir. En fonction des différentes contraintes pour la construction d'une maison neuve, mais aussi, pour une extension, une surélévation ou une rénovation complète. Les avantages de l'esquisse sont de voir très rapidement et dès le début si votre projet est réalisable ou non. Donc, on prend en compte toutes les contraintes liées à la réglementation au contexte du terrain et à son environnement.

APS: AVANT PROJET SOMMAIRE

Une fois, les esquisses et la faisabilité terminées, vient l'étape du projet sommaire. Dans ce cadre d'avant-projet, nous allons étudier le projet de construction ou bien de rénovation, extension ou surélévation. Nous allons étudier plusieurs versions de plan qui correspond à vos besoins et aux contraintes du terrain ou du bâtiment à rénover. Donc, on va délimiter et définir le cadre du projet d'avenir et le projet définitif.



LA MAÎTRISE D'ŒUVRE À LA CARTE (SUITE)

CONCEPTION DES PLANS (SUITE)

APD: AVANT PROJET DEFINITIF



Après avoir passé l'étape du projet sommaire, il s'agit d'établir le projet pour en estimer les coûts prévisionnels des travaux. Dans cet avant-projet, on va retrouver les éléments essentiels comme :

Des plans détaillés en 2D comprenant des informations précises des mesures et matériaux utilisés pour la construction.

- 1 - La surface détaillée de chaque pièce du projet.
- 2 - Les tableaux des surfaces par niveau.
- 3 - Les plans de côté de l'extérieur et de l'intérieur.
- 4 - Les dimensions des ouvertures pour les fenêtres, les baies vitrées et les portes...
- 5 - Le choix des matériaux, mais aussi des coloris des façades et la mise en peinture décorative d'intérieur.
- 6 - L'implantation définitive du projet sur le terrain dans le cas d'une maison neuve.

ESTIMATIF DU PROJET

Un estimatif des coûts prévisionnels des travaux pourra être établi après consultation des entreprises. Afin, de connaître le coût global de la construction ou de la rénovation.

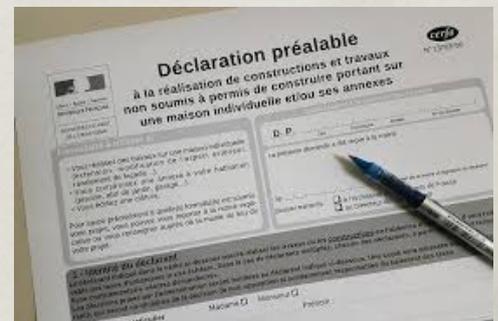


AUTORISATION D'URBANISME

L'étape suivante est la
demande

DÉCLARATION PRÉALABLE

Production des pièces graphiques et écrites.
Suivi jusqu'à l'autorisation de travaux



PERMIS DE CONSTRUIRE

Production des pièces graphiques et écrites.
Suivi jusqu'à l'obtention du permis de construire

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE À LA CARTE (SUITE)

PLANS TECHNIQUES

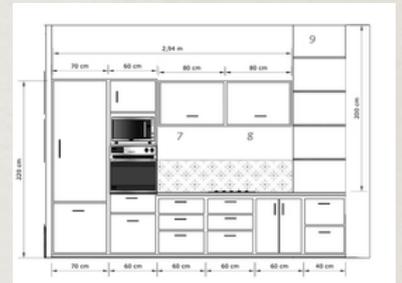
Ces plans ont pour but de représenter la position et les dimensions d'un élément particulier de la construction.ils offrent des points techniques précis d'un projet.

1. Plan d'éclairage. Ce dessin tient compte de la position de l'éclairage et des luminaires.
2. Plan plomberie
- 3....

PLANS DE DÉTAIL

Il s'agit d'un plan représentant des éléments et/ou des agencements spécifiques.

Agencement d'une cuisine, d'une salle de bain, création d'une tête de lit, d'un meuble sur mesure, d'un escalier, etc...



VISUEL 3D PHOTORÉALISTE



La 3D est devenue incontournable dans le monde de l'architecture et de la décoration. Elle vous permet de vous projeter avec les proportions , les volumes , les couleurs et les matériaux. Profitez de notre expertise pour nous demander une projection 3D de de votre futur chez vous !